

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 15 décembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 décembre 2016

2016 DDCT 162 Autorisation à Madame la Maire de Paris d'attribuer une subvention (689 euros) à l'association « Espace Parisien Histoire Mémoire Guerre d'Algérie » au titre de fluides et de signer avec cette association une convention de prêt à usage.

M^{me} Pauline VÉRON, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2511-14 ;

Vu le projet de délibération en date du 29 novembre 2016 par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation la signature avec l'association « Espace Parisien Histoire Mémoire Guerre d'Algérie » d'une convention de prêt à usage relative à des locaux situés 61, rue Violet, Paris 15^e et l'attribution d'une subvention de 689 euros ;

Vu l'avis du Conseil du Patrimoine, en date du 16 novembre 2016 ;

Vu l'avis du Conseil du 15^e arrondissement, en date du 28 novembre 2016 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pauline VÉRON, au nom de la 7^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 689 euros est attribuée au titre de l'exercice 2016 à l'association « Espace Parisien Histoire Mémoire Guerre d'Algérie » (20084 / 2016_09025) dont le siège social est situé 61, rue Violet, 75015 Paris.

Article 2 : La subvention sera versée sur le compte de la Direction Régionale des Finances Publiques - 94, rue Réaumur – 75104 Paris cedex 02 et imputée au chapitre 67, nature 6748, rubrique 020, ligne VF 14010 Provisions pour subventions exceptionnelles de fonctionnement au titre de la vie associative, du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2016 ou année suivante.

Article 3 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention de prêt à usage dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association « Espace Parisien Histoire Mémoire Guerre d'Algérie ».

Article 4 : En application de la convention susmentionnée, des locaux d'une superficie de 48,5 m², situés 61, rue Violet, Paris 15^e sont mis à disposition de l'association « Espace Parisien Histoire Mémoire Guerre d'Algérie » à titre gratuit, jusqu'au 31 août 2017.

Article 5 : Cette mise à disposition à titre gratuit représente une contribution non financière annuelle de 18 187 euros consentie par la Ville de Paris à l'association « Espace Parisien Histoire Mémoire Guerre d'Algérie ».

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO